

conditions climatiques. La protection de ces zones est en projet depuis les années 1950, mais ne s'est jamais concrétisée, essentiellement pour des raisons politiques. Cependant, il est probable qu'elle se concrétise prochainement, en raison d'une nouvelle impulsion favorable, dans le cadre de la convention de Bonn sur les espèces migratrices. La mission zoologique du Muséum national d'histoire naturelle et de l'UR 136 de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à laquelle j'ai participé en octobre-novembre 2002 a également contribué à ce regain d'intérêt pour le site, en mettant notamment en évidence sa richesse faunistique. Du point de vue ethnozoologique, les résultats acquis au cours de cette mission m'ont permis de compléter ceux précédemment obtenus dans le nord du Tchad, dans des milieux naturels similaires, habités par la même faune sauvage et les mêmes groupes ethniques (en l'occurrence Teda-Daza, plus connus sous le nom de Toubou).

Les Teda-Daza sont essentiellement des éleveurs de chameaux et de chèvres. On constate donc que l'animal sauvage n'a que peu d'importance dans leur vie matérielle. La chasse n'est pas essentielle dans l'alimentation et n'est pratiquée que par des catégories particulières de la population. Mais paradoxalement on constate une importance inattendue de l'animal sauvage dans la culture, ce qui pourrait jouer un rôle très positif dans des projets de protection ou de réintroduction de la faune sauvage au Niger ou au Tchad.

**Mots clefs :** Éleveurs Teda-Daza – Ethnozoologie – Chasse

Jean-Chrysostome Usengumuremyi, Alexandre Ickowicz, Ibra Toure : « Impact du pâturage des animaux domestiques sur la végétation du parc national des oiseaux du Djoudj (Pnod) au Sénégal »

Dans le parc national des oiseaux du Djoudj (Pnod), la variation saisonnière et inter-annuelle des unités paysagères et des communautés végétales ainsi que des plans d'eau est principalement déterminée par les crues du fleuve Sénégal et les dates d'ouverture des vannes des barrages de Diama et Manantali.

La réduction des parcours pastoraux en périphérie du parc, suite aux aménagements hydro agricoles, conduit à l'utilisation de ses ressources fourragères, surtout en saison sèche, si bien que le bétail contribue aussi au remodelage des habitats.

Une étude de l'impact du pâturage sur la végétation a été réalisée dans l'hypothèse d'une utilisation contrôlée du Pnod par les populations riveraines car la préservation de la biodiversité du parc est à ce prix.

**Mots clefs :** Gestion de l'eau – Bétail – Pâturage – Parc national

Max Vidal, Manoli Nontanovanh, Jean-Louis Devineau, Jean-Claude Doumnang, André Pouclet : « Substratum géologique et partage des terres dans le sud du Tchad. Région des lacs de Léré et de Tréné et réserve de faune de Binder Nayri »

La réserve de Binder Nayri est située dans la province administrative du Mayo Dala au sud-ouest du Tchad, à proximité des lacs de Léré et de Tréné. Le grand lac de Léré représente une manne du point de vue des ressources et la proximité d'un axe routier majeur desservant le Cameroun et la République centrafricaine favorise les échanges économiques.

Ouvrage issu du séminaire de Parakou (Bénin), 14-19 avril 2003,  
organisé avec le soutien du gouvernement du Bénin, de l'Unesco, de la FAO, de l'IRD,  
de la région Centre (France) et de la Banque mondiale

# Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?

Conservation de la biodiversité  
et développement

---

Éditeurs scientifiques  
Anne Fournier, Brice Sinsin et Guy Apollinaire Mensah

**IRD Éditions**  
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection Colloques et séminaires

Paris, 2007

**Secrétariat et mise en forme du texte**

Nathalie Claudé  
Neza Penet  
Anne Mouvet  
Catherine Noll-Colletaz  
Carole Marie

**Traduction**

Deborah Taylor

**Reprise des illustrations**

Christine Chauviat

**Fabrication**

Catherine Plasse

**Maquette de couverture**

Michelle Saint-Léger

*Photo de couverture*

© Julien Marchais, programme Enfants et éléphants d'Afrique – Des éléphants et des hommes « Groupe d'enfants de Boromo en classe Nature, réserve naturelle des Deux Balés, Burkina Faso »

*Photo page 2 de couverture*

© IRD / Jean-Jacques Lemasson – Sénégal. Vol de Sarcelles d'été (Famille: Anatidés, *Annas querquedula*). Première zone humide d'importance au sud du sahara, le parc national des Oiseaux du Djoudj (12 000 ha) est essentiel pour l'hivernage des migrateurs d'Europe du Nord et d'Afrique de l'Ouest (environ 3 millions d'oiseaux transitent, plus de 400 espèces dénombrées). Classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1971) le parc national des Oiseaux du Djoudj compte parmi les premiers parcs ornithologiques du monde.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1634-9